

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 septembre 2009

Le vingt-cinq septembre 2009 à vingt heures, sous la présidence de Monique SEMAVOINE, Maire, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de Mazères-Lezons.

Présents : Monique SEMAVOINE, François GAY, Roger PEDEFLOUS, Laurent JOUANLONG, Françoise HURABIELLE-PERE, Francis LANDES, Vincent CHARLOT, Jean-Marc LACRAMPE, Eric CAZABAT, Nicole DUFAU, Gérard HEITZ, Jean-Louis VILLE, Christophe CARRERE, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Marc DAUPHINOT.

Procurations : Nicole LE DIEU DE VILLE à Monique SEMAVOINE, Annabelle ARACIL à Francis LANDES, Elisabeth LAHORE à Françoise HURABIELLE-PERE, Olivier SABLE à Laurent JOUANLONG.

Absents ou excusés : néant

La séance est ouverte à 20h00

Madame Françoise HURABIELLE-PERE est désignée comme secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec l'association Calandreta pour la mise à disposition d'un local sis place Mendès France en vue de l'ouverture d'une classe annexe à l'école de Pau. (unanimité).
- Il accepte ensuite la rétrocession à la Commune de la future digue qui sera construite par le Conseil général pour pallier le manque de transparence de la rocade et de prendre en charge son entretien courant avec l'aide dégressive du Département les 5 premières années (unanimité).
- Enfin, le Conseil décide de doter les services administratifs d'un logiciel afin d'améliorer le traitement et le suivi des demandes reçues en Mairie (courriers, mails, téléphone et visites) (unanimité).

Questions diverses

- Madame Le Maire informe l'assemblée qu'elle a reçu du Maire de Bizanos, en vue d'être relayée auprès des riverains mazérois, un exemplaire d'une pétition qui circule sur sa commune contre les nuisances engendrées par la SARL MONTANUY, exploitant une station de transit et de tri de déchets industriels banals, avenue Léon Heïd à Bizanos. Madame Le Maire précise qu'à ce jour, elle n'a été saisie d'aucune plainte. Elle propose toutefois aux conseillers de rester attentifs à toute plainte qui pourrait remonter concernant ces nuisances.
- Elle informe enfin l'assemblée de la réponse de la Direction Départementale de l'Équipement au courrier qu'elle a adressé à Monsieur le Préfet le 10 juillet 2009 sur l'encombrement du pont sec de la rocade par les déblais de la création de la passe à poissons. Une réunion est fixée le 30 septembre à 16h00 sur le terrain. Gérard Heitz, Roger Pedeflous et Eric Cazabat y assisteront.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.